

Réunion du 11 août 2016 à 21 heures 00

Convocation en date du 03 août 2016.

Sont présents :

M. BECARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie, M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier, Mme GAYRIN Laure, M. HARDUYA Franck, M. LABORDE Patrick, Mme LACASSIN Dominique, M. PAGES Lilian.

Absent excusé : M. GOMINON Jean-Marc.

Secrétaire de séance : Mme CAMICAS Anne-Marie.

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 21 heures 15.

Le procès-verbal de la réunion du 23 juin 2016 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

COMMUNES FORESTIÈRES.

Thierry BILLEPINTE fait le compte-rendu de l'Assemblée Générale.

Après discussion, les membres présents du conseil municipal décident de continuer l'adhésion à cette association, à la majorité.

SIEBAG.

Patrick LABORDE fait le compte-rendu de l'Assemblée Générale.

53 % des travaux pour la liaison Viella-Cannet sont réalisés, le contrôle des compteurs se poursuit.
3 agents passent en 1^{ère} classe.

La commune de Goux demande son adhésion au syndicat, cela nécessitant une modification des statuts, les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité, acceptent cette adhésion et approuvent la modification des statuts proposée.

Les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le rapport sur la qualité et le prix de l'eau potable.

(1 241 000 m3 prélevés dans la nappe, 860 kms de linéaire, 1,50 €/ m3, en moyenne 115 m3 / an / abonné)

SPANC

Les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le rapport sur l'assainissement collectif et non collectif.

Pour 2017, le contrôle des assainissements coûtera 160 € pour une maison neuve, 43 € pour une maison existante, 70 € pour une vente.

SICTOM

Les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le rapport du SICTOM.

COMMUNAUTÉ de COMMUNES

Commission voirie

Après l'étude des différentes propositions de travaux des communes de la communauté de communes, le technicien voirie reviendra pour finaliser le programme début septembre.

Employés territoriaux

Le remboursement des frais des agents techniques communaux travaillant pour la communauté de communes se fera sur la base d'un tarif entre 14 et 22 € de l'heure suivant leur qualification.

Un barème sera mis en place pour chaque outil utilisé.

Les heures seront communiquées à la communauté de communes tous les mois.

CLASSEMENT de VOIES COMMUNALES

Les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité, approuvent le classement

- du chemin rural de « Jouanicot » (150 mètres : tronçon goudronné) en VC n° 20
- du chemin rural de « Brana » (350 mètres : tronçon goudronné) en prolongement de la VC n° 14.

La réunion s'achève à 23 heures 30.

M. BECARD Nicolas

M. BILLEPINTE Thierry

Mme CAMICAS Anne-Marie

M. DUCOURNAU Marc

M. FAUQUÉ Olivier

Mme GAYRIN Laure

M. HARDUYA Franck

M. LABORDE Patrick

Mme LACASSIN Dominique

M. PAGES Lilian

